

Comptes rendus

Lexicographie

Hanse: *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 3^e édition. Etablie d'après les notes de l'auteur avec la collaboration scientifique de Daniel Blampain. De Boeck-Duculot, Louvain-la-Neuve, 1994. 983 p.

Toute bibliothèque qui se respecte, de même que tout usager un tant soit peu professionnel de la langue française, se doit évidemment de posséder son *Hanse*, véritable institution à l'intérieur de ce genre bien particulier des dictionnaires monolingues qu'on appelle «dictionnaire des difficultés». A sa mort, survenue en 1992, J. Hanse a laissé de très volumineuses notes pour une troisième édition, laquelle voit maintenant le jour, mise au point par sa fille, Mme Ghislaine Hanse.

Pourquoi consulter un dictionnaire des difficultés, alors que les grands dictionnaires monolingues abondent (du moins en français) et qu'ils comportent à la fois un nombre d'entrées plus élevé et des informations générales plus complètes? – Parce que, vous dira n'importe quel pratiquant du français langue étrangère, de même que bon nombre de francophones, le dictionnaire des difficultés ose combler une immense lacune que tous les *vrais* dictionnaires contournent avec pudeur et répugnance : nous informer sur ce qu'on *ne peut pas dire*. Ajoutons à cette qualité inappréciable une autre qui consiste à soulever et à discuter bon nombre d'expressions à la lumière de la fameuse notion de *bon usage*, notion subjective s'il en fut, et d'ailleurs parfaitement indéfinissable, mais néanmoins tout à fait opérationnelle.

Si l'on part de ces deux critères, le nouveau Hanse se révèle parfaitement apte à combler les lacunes laissées par les dictionnaires soi-disant «normaux». Partout, en gros et en détail, nous retrouvons des «on dit ceci et pas cela», depuis de simples modes d'emploi concis ...

faire accueil est vieilli. On dit: *faire bon accueil à*. (p. 387)

– et jusqu'à de longues discussions pesant le pour et le contre, comme par exemple à propos d'un emploi moderne, et quelque peu illogique, de l'expression *à la fois* : «une chose à la fois» (p. 406-08). Il ne saurait être question ici de passer en revue, même sommairement, les innombrables remarques et

conseils utiles pour tout usager qui en vient à douter de la valeur ou du statut de telle ou telle expression, conseils que l'auteur présente volontiers sur un ton très personnel, sans cacher son désarroi ni sa répugnance devant certains emplois aberrants:

Une autre confusion, qui aboutit à un non-sens, substitue à la fois ... *mais (aussi) à non seulement ... mais (aussi) ...* (p. 407)

Signalons, dans ce même ordre d'idées, que l'auteur assume à maintes reprises la subjectivité de son choix quand il éprouve le besoin de trancher. Evitons, par exemple, de dire «s'avérer vrai/faux», puisque «l'oreille établit encore un rapport entre *vrai* et *s'avérer*» (p. 137) ... et:

Je ne dirais pas (*sic!*) qu'un travail a besoin d'être refait, qu'une personne n'a pas besoin de se tracasser. J'emploierais *devoir* : (...) *Vous ne devez pas vous tracasser.*

Ce dernier exemple montre bien qu'il s'agit d'une restriction ultra-personnelle, mais que l'auteur a le grand mérite d'exposer comme telle. Rien de plus facile, en effet, que de rejeter simplement cette indication (tous les grands dictionnaires français donnent sans réserves *avoir besoin de faire qc*), mais dans chaque cas, l'usager verra le pour et le contre et pourra retenir, ou non, la solution que propose l'auteur à *titre personnel*. – Cela dit, la suggestion proprement dite n'est peut-être pas très heureuse, puisque *vous ne devez pas ...* prend facilement le sens d'une interdiction, suivant le contexte; *vous n'êtes pas obligé de ...* me semble plus adéquat comme équivalent.

Tout au long du dictionnaire, on en revient toujours à cette notion de *bon usage* qui sous-tend la plupart des conseils, un *bon usage* qui, le plus souvent, est explicitement défini par rapport à un *usage* moins recommandable, pour ne pas dire mauvais. Si nous pouvons nous renseigner dans n'importe quel dictionnaire monolingue sur le bon usage de, par exemple, le mot *ambiance*, seuls les dictionnaires des difficultés nous mettent en garde contre le *milieu ambiant*, pléonasme tout aussi évident que fréquent. – De même, pour *annoter*, j'apprends son sens dans le *Petit Robert*: «Accompagner (un texte) de notes critiques ...», mais c'est Hanse qui me signale explicitement que *annoter la marge* est abusif, ce que j'aurais *peut-être* pu deviner, à condition d'avoir l'esprit tourné de ce côté-là.

En fin de compte, ce bon usage doit être au service de la communication, et non le contraire. La notion de *grammaticalement correct* se révèle peu pertinente dans certains cas où deux expressions, aux sens diamétralement opposés, se ressemblent trop pour véhiculer cette différence. Ainsi des fameux *rien de moins que* vs *rien moins que*. Après avoir exposé et expliqué les sens *corrects* de part et d'autre, c'est-à-dire *bel et bien* vs *absolument pas*, Hanse nous conseille gentiment de renoncer à cette érudition:

Cependant, de nombreux et excellents écrivains continuent à donner à *rien moins que* un sens positif (...). C'est pourquoi je continue à conseiller de ne pas recourir à ces expressions, ambiguës dans l'usage et toujours faciles à remplacer. (p. 787)

Conseil fort utile et qui incorpore dans les difficultés traitées la méconnaissance du français – par les Français!

Passons maintenant à un domaine bien particulier que Hanse a cultivé avec soin et qui, à ma connaissance, ne se retrouve dans aucun autre dictionnaire, à savoir les entrées proprement grammaticales. On sait que pratiquement toute entrée permet, voire nécessite, certaines allusions sporadiques à la grammaire, mais ce dictionnaire prend le taureau par les cornes en réservant aux principaux termes grammaticaux leur propre entrée, par exemple *adjectif*, *article*, *futur*, *inversion du sujet*, *participe passé*, etc. Ici aussi, le dictionnaire assume parfaitement son rôle d'explorateur des difficultés, en consacrant beaucoup plus de remarques à ce qui ne se dit pas que ne le font d'habitude les vraies grammaires. Citons par exemple, à l'entrée *article*, une exposition très claire et très détaillée de la différence entre *le* et *la* devant un superlatif au féminin (elle est *le/la plus travailleuse*).

Toutefois, bien que ces entrées grammaticales constituent à mon avis un apport appréciable, j'aimerais signaler certains inconvénients qui résultent, pour autant que je puisse en juger, de la volonté de faire de la grammaire sans grammaire. Si l'on veut éviter à tout prix le niveau d'abstraction élevé où se cantonnent en général les grammairiens, on risque de s'empêtrer dans des explications tellement longues et compliquées que l'on finit par occulter ce que l'on voulait clarifier. Voyons un seul exemple:

Pour expliquer l'accord du *participe passé* dans les verbes pronominaux, sans avoir recours aux termes d'*accusatif* et de *datif* et sans appliquer les critères de substitution qu'utilisent bon nombre de grammaires ordinaires, Hanse formule la règle que voici:

Règle. Les verbes pronominaux étant toujours construits avec *être*, leur participe, comme l'auxiliaire, s'accorde avec le sujet, sauf dans deux cas : on considère qu'*être* est mis pour *avoir* et l'on fait l'accord du participe comme si l'on avait *avoir* quand on trouve, en posant la question avec *avoir* et le verbe simple, un complément d'objet direct ou quand le pronom réfléchi est clairement complément indirect ou d'attribution. (p. 649)

Peut-on s'étonner, après cette lecture, que l'auteur ait jugé nécessaire de compléter sa règle par quatre pages de précisions, de commentaires, d'exemples et de discussions? – J'ajoute, à toutes fins utiles, que la grande majorité des entrées grammaticales sont d'une clarté tout à fait opérationnelle, mais toujours est-il que la peur des abstractions fait souvent obstacle à la concision. Que l'on imagine, par exemple, avec quelle facilité ce dictionnaire aurait pu

expliquer la différence entre *car* et *parce que* (p. 190-91) si son auteur s'était permis d'utiliser les termes de *subordonnée* et de *principale*, – etc. etc.

Quel est, en fin de compte, le critère qui permet de considérer tel phénomène linguistique, et non tel autre, comme une *difficulté*? Autrement dit, quel est le principe qui commande, d'une part, la sélection des entrées possibles et, d'autre part, celle des informations pertinentes par rapport à chaque entrée? – Il ressort clairement des préfaces aux éditions successives que la fréquence des fautes relevées par le professeur Hanse ont constitué une grille permanente pour cette sélection, ce qui révèle à la fois la force et la faiblesse du système : c'est évidemment le contact permanent avec des non-francophones qui permet de voir où le bât blesse, mais, si l'on fait des fautes relevées un critère trop absolu, sans prendre en considération les fautes potentielles, les lacunes seront forcément nombreuses. Voici des exemples représentant trois domaines différents:

- Orthoépique : s'il est très utile de voir les deux orthographes possibles de *yaourt/yoghourt*, une remarque sur la prononciation aurait été la bienvenue;
- Locution : on est certes content d'apprendre que le féminin de *coi* est *coite* et que son sens est «tranquille», mais rien ne nous met en garde contre **un petit coin coi* à la campagne.
- Sémantique : quant à la distinction *apercevoir* vs *s'apercevoir de*, on retiendra qu'il ne faut plus dire *apercevoir que ...*, mais pour la différence *de sens* entre *apercevoir qc* et *s'apercevoir de qc*, il faut aller voir ailleurs.

S'il va de soi que la sélection des informations à fournir dépend fortement des expériences pratiques du lexicographe, certains éléments témoignent, à mon sens, d'un attachement trop marqué à la théorie et, partant, d'un manque de contact avec la réalité du langage. Voici deux exemples:

Dans la présentation, très pertinente, du sens de *bien que*, y compris la justification du subjonctif que commande cette conjonction, il aurait fallu signaler que *même si* + indicatif (autrefois réservé aux hypothèses) est en train de se substituer à *bien que*, même dans le langage soigné – et cela probablement parce que le subjonctif au passé pose trop de problèmes, surtout en dehors de la troisième personne du singulier.

Quant au sens de *alors que*, Hanse, tout comme le Robert (grand et petit), qualifie de *vieilli* son sens temporel (= au moment où) et recommande son seul sens d'opposition. Pourtant, tout lecteur de journaux et/ou de romans contemporains français peut constater quotidiennement que le sens temporel se porte à merveille, comme dans les deux exemples suivants (je souligne):

1995 : le bout de la route. *Alors que* s'achève le plus long règne d'un président de la République, l'Express dresse le bilan. (*L'Express* du 12 janvier 1995)

Peu avant minuit, *alors qu'un otage avait été tué (...)*, le premier ministre téléphonait à son homologue algérien ... (*Le Monde* du 27 décembre 1994).

Certes, deux occurrences isolées ne constituent jamais une preuve irréfutable, mais si l'on veut bien reconnaître qu'il n'y a absolument rien d'abusif ni d'exceptionnel dans ces deux exemples, auxquels on pourrait sans peine ajouter des milliers et des milliers, on en vient à se demander pourquoi tant de lexicographes persistent à qualifier le sens temporel de *vieilli*; serait-ce parce que les autres dictionnaires constituent leur référence de prédilection?

Voyons enfin la sélection des entrées proprement dites. Certes, quel que soit l'ouvrage examiné, rien n'est plus facile que de relever des lacunes et des redondances, et chacun sait que le dictionnaire irréprochable n'est pas de ce monde. Néanmoins, un assez grand nombre d'entrées me laissent quelque peu perplexe, tellement leur pertinence me semble impénétrable. Premièrement, les *entrées sans difficultés* sont franchement beaucoup trop fréquentes pour un dictionnaire de ce nom. Voyez par exemple ceci:

Clafoutis, n.m. *Un clafoutis aux pommes.*

Et c'est tout! Où est donc la difficulté? S'il s'agit de la préposition, celle-ci n'a aucun rapport spécifique avec le *clafoutis*; s'il s'agit des fruits, d'aucuns diraient que les *clafoutis* sont par définition aux cerises, auquel cas la difficulté semble plutôt extra-linguistique ... enfin, voici un tout petit échantillon de devinettes du même genre:

Amiante, n.m. *De l'amiante très blanc.*

Chas, n.m. *Le chas d'une aiguille.*

Règle, n.f. *Les règles d'un jeu, d'un sport, d'un classement.*

Structurer, v.tr.dir. *Structurer un projet, un discours.*

Si ces informations, d'un type très fréquent dans cet ouvrage, ne sont peut-être pas inutiles, on voit mal leur propos dans un dictionnaire des difficultés. – Deuxièmement, il y a d'innombrables cas où l'information fournie (c'est-à-dire tout ce qui suit l'entrée proprement dite) est rigoureusement nulle:

Exode, n.m. *Un exode.*

Pacotille, n.f. *Un c, un t.*

Comme les informations jugées pertinentes, à savoir le genre et l'orthographe, figurent en fait dès l'entrée, il ne reste plus qu'à justifier l'existence de cette entrée. Or, quel usager aurait l'idée d'avoir recours à un dictionnaire *des difficultés* pour se renseigner sur une question de genre, d'orthographe ou de conjugaison? – Troisièmement, les cas où l'ouvrage se substitue au dictionnaire ordinaire en fournissant de simples informations sémantiques sont à peine moins nombreux:

Apologue, n.m. *Un apologue*, petite fable morale.

Qu'on ne s'y trompe pas : si cet ouvrage paraît tellement plus volumineux que les autres dictionnaires des difficultés (celui de Robert, par exemple), c'est, entre autres, que ces entrées proprement inutiles occupent un espace considérable.

Aussi n'est-ce pas sur la quantité qu'il faut juger ce dictionnaire, mais sur la qualité incontestable de la grande majorité des informations fournies sur les vraies difficultés, d'ordre proprement lexicographique. Plus que tout autre ouvrage de ce genre, le *Hanse* maîtrise l'art de combiner une information précise et détaillée avec une prise de position qui, parce qu'elle assume clairement sa subjectivité, revêt toujours l'aspect d'une suggestion, à l'appréciation de l'utilisateur.

Nils Soelberg
Université de Copenhague

Langue française

Wolf Hollerbach : *The Syntax of Contemporary French. A Pedagogical Handbook and Reference Grammar*. University Press of America. Lanham, New York, London, 1994. 499 p.

Ce manuel, rédigé en anglais et destiné aux étudiants anglophones, se propose de leur faire connaître les structures grammaticales de la langue française contemporaine et de les aider à s'exprimer correctement dans cette langue.

L'ouvrage ne prétend pas contribuer aux recherches. Aussi les règles qu'il offre, comportant souvent des schémas, ne sont-elles pas toujours explicites et rigoureuses, mais elles sont toujours accompagnées d'exemples qui permettent de les préciser par une induction intuitive.

Les exemples sont bien choisis et exempts de fautes typographiques. L'exemple suivant est pourtant sinon agrammatical du moins marginal : «Il m'amuse de lire ce roman» (p. 188). Et celui-ci est nettement agrammatical : «Sa gentillesse lui faisait vous demander si vous vous sentiez bien» (p. 175). L'origine des exemples n'étant pas indiquée, le lecteur ne peut pas les vérifier ni voir leur contexte.

Une des qualités de cette syntaxe est son côté pragmatique. Ainsi, elle ne dit pas seulement que les tournures «Je fais Marie parler à sa mère» et «Je fais à M. parler à sa mère» sont agrammaticales, et que «Je fais parler M. à sa mère» et «Je fais que M. parle à sa mère» sont marginales, elle ajoute qu'il vaut mieux